

## CONSEIL MUNICIPAL

### COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 30 MARS 2023

\*\*\*

L'an deux mille vingt-trois le trente du mois de mars à 18 heures 30, le conseil municipal de la commune de REVEL, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances à la mairie, sous la présidence de monsieur Laurent HOURQUET, maire.

#### Présents

Laurent HOURQUET - maire, Marielle GARONZI, 1<sup>ère</sup> adjointe, François LUCENA, 2<sup>e</sup> adjoint, Annie VEAUTE, 3<sup>e</sup> adjointe, Michel FERRET, 4<sup>e</sup> adjoint, Jérôme GARCIA, 6<sup>e</sup> adjoint, Martine MARECHAL, 7<sup>e</sup> adjointe, Alain MAGNIN-LAMBERT, 8<sup>e</sup> adjoint, Alain CHATILLON, Thierry FREDE, Valérie MAUGARD, Patricia DUSSENTY, Ghislaine DELPRAT, Christelle FEBVRE, Jean-Louis CLAUZEL, Alain SARTORI, Catherine FEVRIER, Olivier PICARD, Thierry CLAVEL, Frédéric GALINIE, Uvaldo POLVOREDA, Robert CLERON

#### Absents excusés

Pascale CONTE-DUMAS a donné procuration à Alain MAGNIN-LAMBERT  
Marie ARGENCE a donné procuration à Alain SARTORI  
Caroline COMBES a donné procuration à Catherine FEVRIER  
Rémi DERON-LOUP a donné procuration à Jean-Louis CLAUZEL  
Brigitte BURSON-BRYER, Charlotte TOUSSAINT-JOUYS, Martine FREEMAN

Les conseillers formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 29, ont désigné comme secrétaire monsieur François LUCENA.

Au cours de la séance, les délibérations suivantes ont été examinées :

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>1. Approbation du compte financier unique (CFU)</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>2. Affectation des résultats 2022</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>3. Vote des taux d'imposition pour l'exercice 2023</b>   | Adoptée à l'unanimité |
| <b>4. Vote du budget primitif – budget principal 2023</b>   | Adoptée à l'unanimité |
| <b>5. Autorisations de programme / crédits de paiement – exercice 2023</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>6. Individualisation des crédits de contribution aux organismes de regroupement intercommunaux – exercice 2023</b> | Adoptée à l'unanimité |

|   |                       |
|---|-----------------------|
| <b>7. Modalités de gestion du budget annexe du centre municipal de santé</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>8. Vote du budget annexe primitif 2023 du centre municipal de santé</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>9. Attribution de subventions aux associations pour l'exercice 2023</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>10. Conventions d'objectifs et de moyens avec les associations recevant des subventions annuelles supérieures à 23 000 € pour l'année 2023</b>   | Adoptée à l'unanimité |
| <b>11. Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques. Montant de la contribution de la commune de résidence à la commune d'accueil pour l'année 2022-2023</b> | Adoptée à l'unanimité |
| <b>12. Participation de la commune aux dépenses de fonctionnement de l'Organisme de gestion des écoles catholiques de Revel (OGEC) – année 2023</b>   | Adoptée à l'unanimité |
| <b>13. Convention d'objectifs et de moyens avec l'organisme de gestion des écoles catholiques de Revel (OGEC) – année 2023</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>14. Réhabilitation des vestiaires du terrain d'honneur au stade municipal – Demande de subvention auprès de l'Etat</b>   | Adoptée à l'unanimité |
| <b>15. Création de postes et modification du tableau des effectifs titulaires</b>   | Adoptée à l'unanimité |
| <b>16. Avenant n°2 à l'accord cadre à bons de commande passé avec la société Dalkia pour l'entretien et l'exploitation des installations de chauffage</b>                                     | Adoptée à l'unanimité |
| <b>17. Rétrocession et transfert dans le domaine public de l'impasse de la Plâtrerie</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>18. Rétrocession et transfert dans le domaine public de l'impasse des Jeux du Stade</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>19. Convention de servitudes au profit d'ENEDIS sur le chemin rural de la Tèoulo</b>   | Adoptée à l'unanimité |
| <b>20. Échange de terrains entre la commune et Nutrition et Santé le long de l'ancienne voie SNCF</b>   | Adoptée à l'unanimité |
| <b>21. Convention de partenariat entre la commune et la mutuelle AESIO</b>  | Adoptée à l'unanimité |
| <b>22. Rapport annuel d'accessibilité 2022</b>  | Adoptée à l'unanimité |